

du 27. 1860

Testament

N. 171



Par devant Nous Basile Augade Notaire à la résidence de la Commune de saint gillide Canton de saint Cerin arrondissement de Nîmes département du Cantal le trois de septembre de l'an mil huit cent soixant

en lieu de saint gillide dans la maison Lascombes fut présente M^{lle} Marie Jeanne Lascombes épouse de Baptiste Melliss demeurant au lieu du Chau Commune de saint martin Cantalen

laquelle étant saine D'esprit et de Corps ainsi qu'il aura apparu et aux quatre témoins cy présents et par elle déclarés voulant disposer de ses biens pour a dequies son testament qu'elle aura o duté et que elle a voulu écrit de notre main ainsi qu'il suit

Je donne et lègue au M^{lle} Melliss mon mari l'université et jouissance de tout ce que je possède quelconque que je laisserai a mon décès sans être tenu a fournir caution.

~~Je~~ ainsi et telle est ma volonté dont je dequies acte lecture du present testament a été faite par elle a la testatrice en présence des témoins par elle déclarés elle a déclaré être son unique et seule volonté et y persister

fait écrit de notre main par l'intermédiaire de la testatrice et a été par elle lu en présence de sieur Joseph Darmin docteur en médecine demeurant au lieu de Goussoules Commune de saint gillide, Aymer Lafon négociant demeurant au lieu de Peyraguet Commune de saint Cerin Antoine Delmar procureur demeurant a aurillac et de sieur Joseph Lacroze percepteur a vie demeurant au chef lieu de la Commune de saint gillide témoins soussignés avec la dite Lascombes et l'audit Notaire en un seul acte qui est tel que prescrite approuvé

Lascombes

Darmin D.M.S

Apogence Lafon

Augade

Melliss